

De la Vierge, est remise au deuxième dimanche du mois.
— **Chorale Moderne.** — Chorale mixte: Ce soir, à huit heures trois quarts, répétition des chœurs qui seront chantés dimanche, à Orléans. Samedi soir, de six heures à huit heures, répétition des chœurs.
— **TEUROCIN.** — Les répétitions du TeuROCIN, à l'occasion de la Fête des Fabricants, la répétition de samedi prochain est remise au samedi suivant, à huit heures et demie précises du soir.
— **Société d'Épargne des Champs-Élysées** (rue de Blanc-Sauvage, 200). — Les membres de la société d'épargne ont été convoqués pour le renouvellement de la commission et de la lecture du nouveau règlement.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 29 juillet:
Séjour: lever à 4 h. 30; coucher à 9 h. 15.
Vents: 1^{er} quart de N. à N. E. et 2^{ème} quart de N. à N. E.
Aujourd'hui, 5^{ème} Marée; demain, 5^{ème} Juliette.
De 9 h. à 10 h. 15, Caisse d'Épargne.
A 9 h., Tribunal de simple police.
A 9 h., distribution des prix au Collège de jeunes filles.
De 1 h. à 2 h., visites à l'Hôpital.
De 8 h. à 10 h., ouverture des Matées.
A 8 h. 15, places Carnot, concert public.

Le noyé du Quai de Nantes reconnu

C'est un Roubaisien. — La mort est accidentelle.
Le malheureux retiré mardi matin du canal, quai de Nantes, a été reconnu mercredi après-midi. C'est un ancien ouvrier peigneur, M. Louis Robaey, âgé de 69 ans et demi. Originaire de Bredene (Belgique) et demeuré célibataire, il habitait Koubix depuis plus de 40 ans; il était surtout connu dans le quartier de Cartigny, où il demeurait très longtemps.

Ancien ouvrier du peignage de l'Union, Louis Robaey avait ensuite travaillé dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, rue de la Redoute, qu'il dut quitter il y a 3 mois et demi, par suite de rhumatisme aux jambes, pour entrer à la Fraternelle, le 23 avril dernier. Sorti de l'hôpital le 15 juillet, le vieillard, qui se trouvait sans travail et sans ressources, repartit l'hospitalité chez son neveu, M. François Robaey, boulevard Montesquieu, 4. Lundi, il sortit vers trois heures de l'après-midi, pour aller voir un ami rue de Cartigny, et depuis lors, on ne l'avait plus revu.

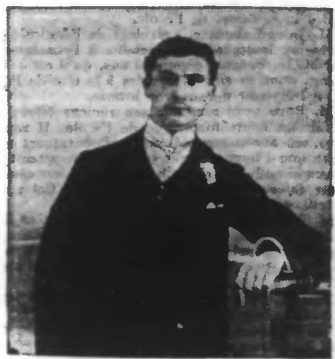
On s'inquiétait de sa disparition, quand mercredi après-dîner, sa nièce, en lisant le « Journal de Koubix », reconnut aussitôt dans le signalement du noyé du quai de Nantes, celui de son oncle. Étant rendue vers cinq heures à la morgue, elle déclara sans hésitation, que le cadavre était bien celui du disparu.

Les renseignements recueillis par elle, semblent confirmer l'hypothèse émise, à savoir que le vieillard est tombé à l'eau accidentellement. Il avait quitté la rue de Cartigny, vers 7 heures et demi du soir, pour aller aux Ballons, chercher la petite provision de tabac qu'on a retrouvé dans sa blouse. Atterré en cours de route, il est retombé à Koubix, et aura longé le quai de Rouen, dans l'intention d'aller chercher, croit-on, ainsi qu'il en avait l'habitude, le tramway de la ligne K, qui devait le ramener chez lui. Le malheureux, trompé par l'obscurité, en suivant le garde-corps, sera alors tombé à l'eau.

M. Prudhomme, commissaire de police, a reçu dans la soirée, la déclaration de Mme Robaey.

La disparition d'un jeune comptable

Nous avons annoncé la disparition, depuis le 1er juillet dernier, d'un jeune homme de 16 ans, Albert Van Elstraete, demeurant rue Sainte-Thérèse, 62, qui, pour s'acheter une bicyclette, avait dérobé



Albert VAN ELSTRAETE

300 francs environ, à sa patronne, Mme veuve Henri Wille, qui tient une marbrerie rue de l'Alma.

La famille du jeune comptable est toujours sans la moindre nouvelle du disparu, et sa désolation est grande d'ignorer même s'il ne lui est point survenu quelque malheur.

Nous publions la photographie du disparu, dans l'espoir qu'elle pourra faciliter les recherches.

Vols audacieux

Un peintre de Croix dérobe à un vieillard ses économies.

Au numéro 8 de la cour Masurel, Grande-Rue, à proximité du commissariat de police du 5^e arrondissement, habite seul un vieillard du travail, M. Yves Malfait, âgé de 79 ans, titulaire depuis longtemps déjà, d'une médaille d'honneur, obtenue après 33 années d'excellents services à la teinturerie-apprêt de M. Alfred Motte, rue du Coq-Français.

Le vieillard avait chez lui quelques centaines de francs d'économies. Hier, vers une heure et demi de l'après-midi, comme il cherchait son argent placé dans un coffre dans sa chambre, il constata son dévot avec quelle émotion, que les deux boîtes qui l'enfermaient avaient été complètement vidées de leur contenu, soit une somme de 350 fr., composée de lons d'or de 20 ou 10 francs et de pièces de 5 francs en argent. La fermeture du coffre était intacte, et le clef, qui pendait au mur, avait été remise à sa place.

Les soupçons du vieillard se portèrent aussitôt sur un ouvrier peintre qui, depuis une quinzaine de jours, avait été chargé par le propriétaire de réparer la façade des habitations de la cour. Cet individu avait lié connaissance avec M. Malfait, et obtenu de déposer chez lui son matériel. Même le petit rentier poussait la complaisance jusqu'à lui offrir, parfois, du café, et lui avait fait quelques cadeaux pour venir en aide à sa nombreuse famille, composée de six enfants. La veille, précisément, le peintre avait badigeonné la façade de la

maison, et avait pu apercevoir le clef du coffre, suspendu près de la fenêtre. M. Malfait est convaincu que cet individu est l'auteur du larcin. Le vol a dû être commis la veille, vers midi, tandis que le vieillard était allé dîner dehors. Avant de partir, il avait laissé son porte-crochet, pour permettre au peintre de prendre ses couleurs enfermées dans la maison. Or, depuis le matin, cet individu n'avait plus repris son travail.

M. Pagès, commissaire de police, du 3^e arrondissement, a reçu, mercredi matin, la plainte du vieillard. L'individu soupçonné, qui habite le quartier de la Croix-Blanche, à Croix, était sorti du poste une heure auparavant, en compagnie d'une femme de mœurs légères, qu'il accusait de l'avoir volé la veille au soir. Comme il n'avait pas voulu fournir les explications nécessaires, et pour cause, le commissaire avait dû le renvoyer. On a appris depuis, par la femme en question, que le peintre s'était plaint d'avoir été également délesté le même soir de 98 francs dans le quartier de la Gare. Cet argent était vraisemblablement celui de M. Malfait.

M. Pagès a chargé le service de la sûreté de faire toutes les recherches utiles à la découverte de l'inculpé, dont l'arrestation ne saurait tarder.

Un autre méfait

Tandis que M. Malfait pleurait la disparition de ses économies, le peintre soupçonné du vol, se présentait, le même jour, vers cinq heures de l'après-midi, à l'estaminet de M. Aramis Carton, à l'angle de la Grande-Rue et du quai de Cherbourg. Il avait également, il y a quelques mois, peint la façade de la maison pour le compte de M. Masurel, propriétaire. Le nouveau venu demanda au cabaretier de lui vendre un imperméable, et comme M. Carton montait à l'étage pour aller chercher l'objet, le peintre, demeuré seul dans le comptoir, y poussa le tiroir du tiroir du comptoir, y poussa de pièces d'argent et autres monnaies. Au moment de payer, l'acheteur retira de sa poche un morceau de papier contenant des lons d'or, deux sans doute de M. Malfait, puis ayant reçu le vêtement, il prit la fuite. M. Carton s'étonna de ce départ précipité; il en comprit bientôt la raison, quand il s'aperçut, quelques instants après, du larcin dont il avait été victime.

M. Pagès a également reçu la plainte du cabaretier.

MARIAGE. — Mercredi, à onze heures, a été célébré en l'église Notre-Dame, le mariage de M. Auguste Lepoutre, fils de M. Augustin Lepoutre, industriel, et de Mme Lepoutre-Lepoutre, avec Mlle Simone Prouvost, fille de M. Henri Prouvost, fabricant, et de Mme Prouvost-Ernout. Les témoins étaient pour le marié: M. Adolphe Lepoutre, son grand-père, représentant de commerce, et Louis Lepoutre, son oncle, industriel; pour la mariée: MM. Henri Prouvost, son frère, ouvrier d'art et Maurice Derville, son beau-frère, négociant.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Bataille, doyen de la paroisse. Au cours de la cérémonie, M. Baquart, professeur au Conservatoire, a fait admirer son talent de violoncelliste. Les orgues étaient tenues par M. Koszul.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — Nous apprenons avec plaisir que sur la proposition de M. le général Godard, ex-commandant du 8^e corps d'armée, président général de la caisse pour les veuves et orphelins des Vétérans des armées de terre et de mer, le Conseil supérieur des récompenses de la Ligue humanitaire nationale, a décerné les palmes d'honneur en or du mérite national humanitaire pour services rendus aux œuvres d'assistance et à la mutualité en général, à MM. Paul Watine, président d'honneur de la sec-

tion roubaissienne de la Caisse pour les Veuves et Orphelins des Vétérans des armées de terre et de mer; le commandant Desputre, vice-président d'honneur; et le capitaine Couvreur, président effectif, et Aristide Lucas, fondateur de la dite section.

Le port du ruban que comporte cette distinction, a été autorisé par décision ministérielle en date du 9 juin 1939.

Appelons que cette section, qui compte aujourd'hui 12 membres, a son siège, 63, rue de Lannoy, Café Leman.

Toutes nos félicitations aux dévoués mutualistes. **SUCÈS MILITAIRES.** — La Société de préparation militaire du Saint-Georges, formée par les Anciens Elèves du Collège, vient d'obtenir un nouveau et brillant succès. Tous les candidats présentés ont été reçus avec un très beau classement. Ce sont: MM. Georges Liouville, président de la Société, classé 3^e; Marcel Motte, 6^e; Eugène Jouvenot, 8^e; Maurice Revet, 9^e; Paul Fourniez, 12^e; Maurice Maure, 16^e; Georges Outers, 31^e; Léon Hubeau 34^e.

Nos félicitations aux lauréats et à leurs dévoués instructeurs.

FÉLICITATIONS A UN MÉDAILLE DU TRAVAIL. — M. Louis Bonte, contremaître chez MM. Hannart frères, apprêteurs, vient d'obtenir la médaille du travail, après 30 années de service. A cette occasion, les ouvriers présents de pièces de coutelier, ont tenu à lui présenter leurs félicitations.

M. Théophile Janssens s'est fait l'interprète de ses camarades et a remis au médaillé une gerbe de fleurs. La soirée s'est terminée par un concert.

PIANOS des premiers facteurs, le plus grand choix, les meilleurs prix. Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix.

DE LA MISÈRE AU VOL. — A l'extrême frontière de Watrelles, vers le hameau du Petit Trou, où rôdent, le soir venu, les bonneteurs et repris de justice, une jeune fille de 16 ans vagabondait, mardi, vers neuf heures du soir. Ses pleurs attirèrent l'attention des braves gens du quartier, et l'un d'eux, M. Joseph Bonte, la voyant aux prises avec des rôdeurs, la recueillit chez lui par compassion. Elle déclara se nommer Hélène Foubert, et prétendit que son beau-père l'avait chassée il y a plusieurs mois déjà de sa maison, située rue des Longues-Haies. Sans ressources, ayant sa mère à l'hôpital, elle vivait, disait-elle, de mendicité.

La jeune fille qui n'avait pas mangé depuis longtemps, soupa d'un excellent appétit, mais mercredi après-midi son hôte voulut contrôler ses dires, et en sa compagnie se mit en route vers Roubaix. Au moment où la jeune fille passait rue de Cartigny, vis-à-vis de l'estaminet de M. Couvreur, la cabaretière la reconnut et l'arrêta. Hélène Foubert avait demeuré huit jours chez elle, et était partie samedi dernier en emportant ses chaussures, ainsi qu'un pain dérobé à une locataire.

Mis au courant du larcin, deux agents de police ont dérotté vers 8 heures et demi, la jeune fille au commissariat du 4^e arrondissement.

Les assertions données par elle à M. Bonte sont fausses. Il est bien exact que sa mère se trouve à l'hôpital depuis le nouvel an, mais Hélène a préféré fuir le domicile paternel, rue Traversière, cour Flipo, 13, plutôt que de soigner ses trois autres petites sœurs. La misère inévitablement l'a conduite au vol.

AVIS A MESSIEURS LES INDUSTRIELS. — Entreprise générale d'éclairage et de force motrice, machines, moteurs, tableaux de distribution, fourniture de matériel. S'adresser à la Maison A. Dejardin, 77, rue de l'Ourtoing, à Roubaix. Références de premier ordre sur place et en province. 69517d

LES ACCIDENTS DE MARDI.

— Les nouvelles que nous avons reçues de la maison de forçats grièvement blessés et admis mardi à la Fraternelle, ne sont pas alarmantes.

L'état de M. Delcambre, renversé rue de Bouvines, par son chariot chargé de bois, demeure stationnaire. Le blessé n'a aucune fracture, mais ressent toujours de très vives douleurs internes.

Quant au peintre, M. Gruet, qui a fait une chute de quatre mètres, rue Nationale, il demeure assoupi, toujours sous l'influence de la commotion qu'il a ressentie et lui enlève toute notion sur les circonstances de l'accident.

UN MENDIANT FRAPPE UN ÉLÈVE FILLETTE.

— L'agent de police Loucheur a arrêté hier après-midi, rue de Lannoy, un mendiant Pierre Sturbeaux, 63 ans, domicilié rue des Longues-Haies, 108, qui se trouvant en état d'ivresse, avait menacé et même frappé d'un coup de bâton, une fillette de 11 ans, Julienne Moulin, demeurant rue de Rocroy, 24; celle-ci avait refusé de lui donner un pain, qu'elle était allée chercher pour sa mère. Cet individu a été transféré à la maison d'arrêt.

CARNIVAL D'ÉTÉ. — Grand Bazar à la Ville de Roubaix, 1^{er} Grand'Rue. Très grand choix de masques, coiffures, bigophones, tambours de basques, drapeaux, guirlandes, lampions. Confetti 1/2 gros et détail. 69578

OCCASIONS. — COUPONS. — Fin de Saison: Coupure zéphir, Vichy, Goutil, Salmette, etc. Rabais considérable. Maison de Blanc, Robineux-Hottiaux (Anc^{ie} Vandrom-Costhaix), 33, rue du Vieil-Abreuvoir. Spécialité de Trousseaux et Layettes. 69439

CEUX QUI ONT TROP BU. — Un éprouvé verbal pour ivresse manifeste a été dressé à Louis Scalbert, 43 ans, rattaché, rue Dampierre, 17.

ATTENTION. En payant de suite la 1^{re} livraison (Valeur 30 fr.), et sans aucun versement de devient actionnaire à la Brasserie Roubaissienne.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — L'agent de sûreté Dourgnon a arrêté hier soir, rue de Leuz, Joseph Gheysens, 41 ans, tisserand domicilié rue Braine, 17. Cet individu qui est expulsé de France, a été transféré mercredi après-midi, à la maison d'arrêt.

AUX MÈRES DE FAMILLE. — C'est avec 30 à 50 % de perte que tout se vend au « Printemps » 7 et 9, rue de Bois, Roubaix. 69177

ENTRE BEAUX-FRÈRES. — M. Albert Dumoulin, nous prie de dire, qu'il n'a été mêlé en rien à la rixe survenue, mardi après-midi, entre Alphonse Vermeulen et son beau-frère.

La « Société Roubaissienne d'éclairage par le Gaz et l'Électricité », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1^{er} janvier 1940, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la Ville de France où l'éclairage coûte le moins cher. — S'adresser au Bureau Prévoyance: 36, Grande-Rue, Roubaix. 130

LES AUTORISATIONS DE BÂTIR. — Ont été autorisées à construire MM. Emile Maréchal, 10, avenue des Villas; P. Lorian, rue de Tilly, 28, quatre maisons boulevard de Reims et rue Rouget-de-Lille; Mme veuve Ch. Delobois et H. Walbaum, rue de la Gare, 66, un bâtiment, rue des Grappettes; MM. L. Lefebvre, 2, rue de la Chapelle, 3, rue de la Chapelle, 4, rue de la Chapelle, 5, rue de la Chapelle, 6, rue de la Chapelle, 7, rue de la Chapelle, 8, rue de la Chapelle, 9, rue de la Chapelle, 10, rue de la Chapelle, 11, rue de la Chapelle, 12, rue de la Chapelle, 13, rue de la Chapelle, 14, rue de la Chapelle, 15, rue de la Chapelle, 16, rue de la Chapelle, 17, rue de la Chapelle, 18, rue de la Chapelle, 19, rue de la Chapelle, 20, rue de la Chapelle, 21, rue de la Chapelle, 22, rue de la Chapelle, 23, rue de la Chapelle, 24, rue de la Chapelle, 25, rue de la Chapelle, 26, rue de la Chapelle, 27, rue de la Chapelle, 28, rue de la Chapelle, 29, rue de la Chapelle, 30, rue de la Chapelle, 31, rue de la Chapelle, 32, rue de la Chapelle, 33, rue de la Chapelle, 34, rue de la Chapelle, 35, rue de la Chapelle, 36, rue de la Chapelle, 37, rue de la Chapelle, 38, rue de la Chapelle, 39, rue de la Chapelle, 40, rue de la Chapelle, 41, rue de la Chapelle, 42, rue de la Chapelle, 43, rue de la Chapelle, 44, rue de la Chapelle, 45, rue de la Chapelle, 46, rue de la Chapelle, 47, rue de la Chapelle, 48, rue de la Chapelle, 49, rue de la Chapelle, 50, rue de la Chapelle, 51, rue de la Chapelle, 52, rue de la Chapelle, 53, rue de la Chapelle, 54, rue de la Chapelle, 55, rue de la Chapelle, 56, rue de la Chapelle, 57, rue de la Chapelle, 58, rue de la Chapelle, 59, rue de la Chapelle, 60, rue de la Chapelle, 61, rue de la Chapelle, 62, rue de la Chapelle, 63, rue de la Chapelle, 64, rue de la Chapelle, 65, rue de la Chapelle, 66, rue de la Chapelle, 67, rue de la Chapelle, 68, rue de la Chapelle, 69, rue de la Chapelle, 70, rue de la Chapelle, 71, rue de la Chapelle, 72, rue de la Chapelle, 73, rue de la Chapelle, 74, rue de la Chapelle, 75, rue de la Chapelle, 76, rue de la Chapelle, 77, rue de la Chapelle, 78, rue de la Chapelle, 79, rue de la Chapelle, 80, rue de la Chapelle, 81, rue de la Chapelle, 82, rue de la Chapelle, 83, rue de la Chapelle, 84, rue de la Chapelle, 85, rue de la Chapelle, 86, rue de la Chapelle, 87, rue de la Chapelle, 88, rue de la Chapelle, 89, rue de la Chapelle, 90, rue de la Chapelle, 91, rue de la Chapelle, 92, rue de la Chapelle, 93, rue de la Chapelle, 94, rue de la Chapelle, 95, rue de la Chapelle, 96, rue de la Chapelle, 97, rue de la Chapelle, 98, rue de la Chapelle, 99, rue de la Chapelle, 100, rue de la Chapelle.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA RÉVOLUTION A BARCELONE

Une Nouvelle Collision

ONZE MORTS; CINQUANTE BLESSÉS

Attentats contre les trains. — La troupe tire sur les barricades. Un train arrêté à Calahorra. — Les agresseurs fusillés. La répression sera sans pitié.

Cabarrès, 28 juillet.
On mande de Barcelone que les émeutes continuent. Une collision entre la police et la population a occasionné onze morts et cinquante blessés. Les soldats ont refusé de tirer sur la foule qui les a acclamés aux cris de: Vive l'armée! Barcelone est sans lumière, les tramways sont arrêtés, les magasins fermés; la vie commerciale est suspendue.
L'état de rébellion est général dans toute la Catalogne. Des forces de gardes civiles et de douanes sont parties de Porbou pour Lanza.
Dans la matinée, la population a enlevé les rails de chemin de fer et détruit les ponts. L'effervescence est manifeste à Porbou, où la grève générale a été proclamée. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que d'après les dernières nouvelles reçues à midi de Barcelone, les forces publiques étaient à ce moment-là en train de faire feu contre les barricades. Le ministre a ajouté qu'un arrêt immédiat de la grève de porbou est nécessaire pour éviter des coups de feu.

Un communiqué officiel sur la situation

Madrid, 28 juillet. — Le ministère de l'Intérieur communique la note suivante au sujet des événements de la Catalogne:
« A Reus, la grève générale a été déclarée; il y a eu des bagarres à Alcani, la grève générale est également déclarée. Les fils télégraphiques ont été coupés, les troupes et les gendarmes ont dû faire feu. Il y a eu des morts et des blessés. L'ordre a été rapidement rétabli.
« A Calahorra, la population a essayé d'empêcher la circulation des trains, brisant les aiguilles à la gare, commettant d'autres dégâts et arrêtant les trains qui transportaient des troupes. Ceux-ci ont fait immédiatement feu. Il y a eu des morts et des blessés. Les troupes ont rétabli la circulation.
« Dans d'autres localités, un mouvement analogique s'est dessiné, notamment à Vendrell, où le chemin de fer a été coupé pour empêcher le passage des trains amenant des troupes de Valence à Barcelone.
« Le gouvernement a acquis les preuves que les agitateurs cherchent à tout prix à provoquer un mouvement révolutionnaire dans toute l'Espagne, avec un caractère nettement révolutionnaire, afin d'empêcher le mouvement de troupes et d'entraver l'action du gouvernement, surtout en ce qui concerne la Catalogne.
« Les nouvelles reçues de Barcelone ce matin, après le rétablissement de la communication téléphonique interrompue la nuit dernière, montre que les incendies et les attentats contre la force publique ont continué et que cette force publique a réagi vigoureusement l'ordre ne sera rétabli que par les armes.
« Parmi les établissements religieux allégués dans les districts, se trouve le couvent des Petites Sœurs des Pauvres.
« En raison de la persistance du mouvement, le ministre de l'Intérieur a donné des ordres impé-

rieux à tous les gouverneurs pour que, sans pitié aucune, ils maintiennent l'ordre qui, aujourd'hui, plus que jamais, doit être imposé sans hésitation. »

Mesures gouvernementales

Madrid, 28 juillet. — Suivant l'« Imparcial », le ministre de l'Intérieur serait décidé à poursuivre tout journal qui publierait des nouvelles privées ne concordant pas avec les nouvelles officielles. L'« Imparcial » ajoute que le gouvernement communiquerait chaque jour à la presse des notes concernant les événements.

La journée du 28

Barcelone, 28 juillet. — On continue à entendre des coups de feu et quelques escarmouches ont lieu. Dans les faubourgs, les habitants ont fermé leurs maisons. Les communications continuent d'être interrompues.

Voie ferrée coupée

Perpignan, 28 juillet. — Le train parti de Porbou pour Barcelone a dû s'arrêter à Lanza, la voie étant coupée. Il est revenu à Porbou sans voyageurs.

Envoi de troupes à Barcelone

Madrid, 28 juillet. — Des troupes d'infanterie de marine seraient envoyées à Barcelone incessamment.

Les Espagnols à Melilla

Le dernier Combat

Madrid, 28 juillet. — On reçoit de Melilla la dépêche officielle suivante sur le dernier combat, au cours duquel le général Pintos a trouvé la mort.

La nouvelle est parvenue à neuf heures du matin à Melilla. Les Maures ont détruit deux cents mètres de chemins de fer, miniers entre la première et la deuxième station. Comme il était nécessaire de ravitailler les postes de ces stations et les positions arborées, un convoi fut protégé par de fortes colonnes. Celle sous les ordres du général Pintos s'empara des premiers contre-forts du Mont Gurugu, occupé par les indigènes, et elle soutint le feu contre eux pendant toute la journée, jusqu'au retour du convoi. Le combat fut très rude et tenace, les indigènes revenant chaque fois à la charge malgré le feu de l'artillerie. Les pertes espagnoles sont considérables. Les pertes des indigènes sont énormes.

LES PERTES ESPAGNOLES

Madrid, 28 juillet. — On annonce officiellement que dans le dernier combat, les Espagnols ont eu plus de deux cents morts ou blessés. Parmi les morts se trouvent le général Pintos, les lieutenants-colonels Navas et Arrapila.

Les poursuites contre M^r Laurans

Agen, 28 juillet. — Aujourd'hui-est venu devant la Cour d'Appel d'Agen, l'appel interjeté par

M^r Laurans, évêque de Caberg, et par dix curés-doyens du diocèse, contre le jugement du tribunal correctionnel de Cahors, en date du 24 mai dernier.

On sait que M^r Laurans avait été condamné à 25 francs d'amende avec sursis pour avoir, dans une lettre pastorale, condamné certains livres mauvais et les écoles où ces livres sont adoptés. Les dix curés-doyens avaient été condamnés à 16 francs d'amende chacun, aussi avec sursis, pour avoir lu cette lettre en chaire.

M^r Laurans a lu une fière déclaration affirmant son droit et son devoir de pasteur des âmes. L'arrêt sera rendu mercredi prochain.

LES MINEURS ANGLAIS

A deux doigts de la grève générale

Londres, 28 juillet. — La conférence de la Fédération des mineurs a décidé, ce soir, si aucun accord satisfaisant n'intervenait demain, la grève commencerait le 31 août. Les scrutins montrent que les ouvriers mineurs sont à une immense majorité en faveur d'une grève générale.

La Conquête de l'Air

Paris, 28 juillet. — C'est samedi que sera remise à Elégio, en séance solennelle, la médaille d'or qui lui est décernée par le Conseil municipal. A cette séance, seront invités les députés et sénateurs de la Seine et les membres du groupe parlementaire de l'aviation.

LES VOLS DE MELINITE

Toulon, 28 juillet. — La préfecture maritime a été informée de vols de poudre et de mélinite, commis depuis quelque temps dans le stock de réserve de l'île de Porbou. Les causes de ces gâchises manquent dans les approvisionnements. L'amiral Marquis a ordonné une enquête immédiate. Le commissaire spécial Sutrè et la gendarmerie maritime poursuivent leurs recherches.

Toulon, 28 juillet. — On télégraphie de Toulon à Paris-Journal que c'est un stock de 6.000 kilos de dynamite, de mélinite et de poudre noire qui a été volé. On se trouverait en présence d'une bande parfaitement organisée. Les causes de ces gâchises seraient compromises, des arrestations sont imminentes.

REVOCATION DU MAIRE SOCIALISTE DE NIMES

Nîmes, 28 juillet. — M. Vallette, maire socialiste de Nîmes, a reçu notification d'un arrêté ministériel signé Clémenceau, le révoquant de ses fonctions de maire pour avoir, comme on sait, exhibé à la Mairie, le 14 juillet, le drapeau rouge.

LES MEFAITS DE DELAUNAY

Paris, 28 juillet. — La police vient de saisir au Mont-de-Piété, une bague provenant de la couronne dérobée en 1906, à l'abbé Mouton Saint-Michel. La voleuse est autre que Delaunay, déjà inculpé dans le meurtre de MM. Blot et Mugat.

CONDAMNATION DE RÉVOLUTIONNAIRES RUSSES

Koursk, 28 juillet. — Le procès intenté à l'organisation révolutionnaire de Stechouk et à eu aujourd'hui son épilogue devant le tribunal militaire. Neuf des accusés, parmi lesquels un ancien député de la seconde Douma, ont été condamnés à mort, 25 autres, parmi lesquels un ancien membre de la première Douma, et un membre du clergé ont été condamnés aux travaux forcés, 34 ont été condamnés à la déportation et 20 ont été acquittés.

LE CHOLERA EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 28 juillet. — Depuis hier, on a enregistré 46 nouveaux cas de choléra et 33 décès. Le nombre total des malades est de 704.

UN DUEL TRAGIQUE A LISBONNE

Lisbonne, 28 juillet. — A la suite d'un duel entre le marquis de Bellas, grand officier honoraire de la Cour, et le comte Sandoune, grand enseigne de la Cour, celui-ci a reçu trois coups d'épée à la poitrine, dont un lui a perforé le poulmon.

Les journaux de Paris de jeudi matin

Paris, jeudi, 29 juillet.

LES TROUBLES D'ESPAGNE

Du Gaulois: Tandis que les soldats d'Espagne luttent héroïquement avec les julfains, les anarchistes de la Péninsule jugent l'occasion favorable pour enlever le bataillon de bas et honnêtes crâmes de l'armée. Ils ont d'ailleurs d'autre programme que la destruction de ce

qui existe et ne formule aucun grief précis. Les Espagnols, cependant, ont fait l'essai de la République; ils savent ce qu'elle vaut, et bien qu'elle fut gouvernée par des braves de mérite, ils en éprouvèrent un tel dégoût qu'à la première occasion favorable, ils rétablirent la monarchie.

De l'Humanité: Le gouvernement espagnol a voulu goûter à son tour de l'expérience marocaine. On